



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question au Gouvernement n° 2223

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller.

M. Pierre Lequiller. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, chers collègues, je voudrais revenir sur la question relative aux déclarations de M. Bouteflika, et dire à Mme Aubry qu'elle a répondu complètement à côté de la question. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Elle a parlé de symbole tout à l'heure. Le symbole, ce serait qu'on veuille bien répondre à notre question précise sur les déclarations de M. Bouteflika.

M. Christian Bourquin. La question !

M. Pierre Lequiller. C'est ce qu'attendent et les Harkis et les Français.

Nous avons réservé, la semaine dernière, un bon accueil au président algérien, M. Bouteflika.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Heureusement !

M. Pierre Lequiller. A cette occasion, nous avons rééchelonné une partie de la dette algérienne,...

M. Jean-Pierre Brard. C'est normal !

M. Pierre Lequiller. ... et augmenté le nombre de visas octroyés aux citoyens algériens.

Un député du groupe Démocratie libérale et Indépendants. C'est scandaleux !

M. Pierre Lequiller. En revanche, en marge de cette amélioration des relations entre nos Etats respectifs, le président algérien a fait des déclarations sur les Harkis qui ont inutilement ravivé les haines passées et étaient profondément blessantes à l'égard des 120 000 Français concernés.

Plusieurs députés du groupe Démocratie libérale et Indépendants. Très bien !

M. Pierre Lequiller. A propos de l'octroi de visas pour l'Algérie, M. Bouteflika a assimilé les harkis, déjà citoyens français à part entière, à des collaborateurs de l'Allemagne nazie.

M. Jean-Pierre Brard. Et ton casque colonial, où est-il ?

M. Pierre Lequiller. L'analogie était non seulement inacceptable pour les harkis, mais aussi, au-delà d'eux, pour la France. (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

L'absence de réaction de votre gouvernement, que l'on a pu encore constater tout à l'heure, a été ressentie comme un abandon par la communauté harkie, elle qui a tant donné à la France,...

M. Didier Boulaud. Electoralisme !

M. Pierre Lequiller. ... elle qui a subi tant de souffrances,...

Mme Martine David. Démago !

M. Pierre Lequiller. ... elle qui, après l'annonce de la fin de la guerre, a assisté au massacre de 150 000 des siens, enfants, vieillards, femmes,...

M. Christian Bourquin. La question !

M. Pierre Lequiller. ... elle qui, aujourd'hui, et quoi qu'en dise Mme Aubry, est mal assimilée dans notre pays.

M. Jean-Pierre Brard. Combien y a-t-il de harkis à Louveciennes ?

M. Pierre Lequiller. Je pose des questions précises, auxquelles j'attends des réponses précises: que pensez-vous de ces déclarations d'un président étranger sur le sol français à l'égard de citoyens français à part entière ? Que comptez-vous faire pour rassurer la communauté harkie, en France même et dans ses relations avec l'Algérie, elle qui est fortement choquée par votre silence cette semaine, et encore aujourd'hui ?

Mme Martine David. Démago !

M. Pierre Lequiller. Nous attendons plutôt que cette communauté soit défendue par le gouvernement de la France, qui est le pays de cette communauté harkie et pour laquelle elle a vécu tant de tragédies.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, ce n'est pas parce qu'on ne répond pas ce que vous souhaitez que l'on ne répond pas à la question. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Ce n'est pas parce que je n'ai pas employé les mêmes termes que vous que je n'ai pas répondu profondément à la question. J'ai dit que les propos qui rouvraient des cicatrices n'avaient pas à être tenus ici, dans notre pays. (Protestations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants et du groupe du Rassemblement pour la République.) Le français, c'est le français !

Rien ne sert aujourd'hui d'en rajouter dans l'opposition, et par rapport à un pays étranger. J'ai dit ce que j'avais à dire.

Nous faisons en sorte que ces cicatrices se referment. Nous savons ce que nous devons aux harkis. Nous connaissons la reconnaissance de la France. Nous avons un devoir de mémoire, que nous n'avons pas su porter pendant des années - et c'est là que j'ai parlé de symbole. Ecoutez-moi au moins avant de dire que je ne réponds pas à la question.

M. Michel Herbillon. Vous êtes embarrassée !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Enfin, monsieur le député, je le dis clairement, je connais ces harkis, et leurs enfants.

M. Guy Teissier. Nous aussi !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Je connais la douleur, pour ces enfants, de ne pas savoir se positionner vis-à-vis de leurs pères, qui sont rejetés par leur communauté d'origine et que nous n'avons pas réussi à intégrer dans notre pays.

Croyez-le bien, je suis allée les rencontrer à plusieurs reprises, car je suis chargée des harkis dans ce gouvernement.

M. Jean Ueberschlag. Comme lorsqu'ils manifestaient place des Invalides et que vous avez refusé de les recevoir ?

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. S'ils manifestaient, c'est justement parce que vous aviez arrêté le plan d'aide au désendettement (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République), ce plan que nous avons repris. Et je rappellerai que, sur le logement, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes passés de 1,4 million d'aide en 1996-1997 (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) - et je comprends que cela vous gêne ! (Mêmes mouvements) - à 31 millions en 1998-1999. Pour ce qui est de l'emploi, je voudrais simplement signaler qu'un membre de l'opposition a lui-même jugé « excellent » le travail effectué par M. Blisko dans son rapport sur les mesures que le Gouvernement a prises dans ce domaine. Il a considéré que nous disposions désormais « d'un panorama complet et non partisan », qui nous permet en effet d'avancer en matière d'emploi.

La rente viagère, qui l'a fait voter ? Je l'ai fait voter, et un décret du 26 avril 2000 en définit les conditions d'attribution.

Alors, les propos et les paroles, c'est bien, mais ce qu'attendent les harkis, derrière ces paroles de reconnaissance - que la France entière leur doit -, ce sont des actes concrets et précis. Et c'est ce que fait ce gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lequiller](#)

**Circonscription :** Yvelines (4<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2223

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé** : emploi et solidarité

**Ministère attributaire** : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 juin 2000, page 5599

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 juin 2000